



61

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil quatorze

Le vingt neuf mars à 11 heures 00

Le Conseil Municipal

légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique
sous la présidence de

Monsieur de **CHABANNES** Jacques, Maire

Etaient présents :

**M. de CHABANNES. Mme LESME. M. BOUCHET. Mme DUPERROUX.
M. MACHURET. Mme BOUILLET. M. BRUNIAU. M. EGAL.
Mme SAVEY. M. FERBOS. Mme AUBIN. M. GANTHER.
M. TALABARD. Mme MINARD de CHABANNES. Mme PERICHON.
M. HUSSON. Mme MERLE. M. FUMOUX. M. VALERO.
M. BOUTONNAT. Mme CHERVIN. Mmes DESMARD. Mme FERREIRA.**

DATE DE
CONVOCATION
25 MARS 2014

DATE D'AFFICHAGE
25 MARS 2014

NOMBRE DE
CONSEILLERS
EN EXERCICE : **23**
PRESENTS : **23**
VOTANTS : **23**

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

Madame FERREIRA Julie a été élue Secrétaire.

Monsieur le Maire informe les Conseillers qu'une circulaire du 26 octobre 2001 a organisé la mise en place d'un réseau de correspondants défense dans chaque commune. Cet élu a vocation à développer le lien Armée-Nation.

Cette personne aura un rôle informatif et pédagogique. A cet égard, il fera l'objet d'une information spécifique de la part du Ministère de la Défense. Il sera un interlocuteur privilégié de l'autorité militaire territoriale. Enfin, il sera un vecteur d'information sur les activités de défense.

OBJET :
**Désignation d'un
correspondant
défense.**

Ce dispositif devrait permettre de développer une meilleure connaissance du rôle et du fonctionnement de l'institution de défense auprès des Français.

Monsieur le Maire propose donc de désigner ce correspondant défense au sein du Conseil Municipal.

Les Conseillers intéressés pour remplir cette mission sont invités à se faire connaître.

1 candidat s'est déclaré : **M. GANTHER Jeannot**

Le Conseil, entendu les explications de son Président, et après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- de désigner **M. GANTHER Jeannot**, comme correspondant défense.

Fait et délibéré en Mairie de LAPALISSE, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
Jacques de CHABANNES,
Maire de LAPALISSE

Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
de VICHY, le

Publié ou Notifié
le :
Accusé de réception de la télétransmission
le :

Le Maire,

